COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lundi 29 Novembre 2021

LA CITE DU VIN À ROLLE,
SCHENK & HALTER, FAISEURS DE VILLE.

SCHENK CHOISIT HALTER POUR LA PARTIE IMMOBILIÈRE DE LA CITÉ DU VIN.

Depuis le mois d'avril, la présentation de La Cité du Vin, projet architectural rollois majeur mis en œuvre par la Maison Schenk, a permis de découvrir non seulement l'allure du futur site de production, mais également **la philosophie urbanistique qui en découle : durable, humain et dynamique.**

Le projet de ce nouveau site de production à Rolle est d'une ampleur rare dans le paysage viticole suisse. La Maison Schenk a alors saisi l'opportunité unique d'ériger **une cave d'exception, avec l'ambition affichée d'être l'une des plus abouties d'Europe.**

Ce pari s'est avéré gagnant puisqu'**aucune opposition** n'est à noter à ce jour. Les travaux devraient donc commencer en avril 2022 pour que l'outil puisse recevoir sa première vendange à l'automne 2024.

> *« Dans un contexte aussi fédérateur que la Cité du Vin, la nouvelle cave de Schenk à Rolle sera une référence à l'échelle de la viticulture européenne, alliant des technologies de pointe, la vision d'un processus décarboné et le savoir-faire reconnu de nos maîtres-œnologues. »*
>
> Bernard Lukey, CEO, Maison Schenk

LE PROJET DE LA CITÉ DU VIN EST BIEN PLUS QUE CELUI D'UNE CAVE.

En intégrant le site de production à la ville, par la recherche d'une urbanité nouvelle, la Maison Schenk souhaite rendre visible ce quartier dans le tissu de Rolle en pleine mutation afin de **gérer le terrain comme une ressource et le lieu comme une valeur culturelle**.

Ainsi, le concept du projet immobilier sur la parcelle Sud est-il fortement lié à celui du site de production, implanté sur la parcelle Nord. C'est un tout et c'est le cas du concept énergétique qui est envisagé de manière globale.

Il est important de rappeler ici que la Maison Schenk a pris l'engagement qu'**aucune énergie fossile ne sera utilisée pour l'ensemble bâti de la Cité du Vin** et ceci grâce aux futurs 2500 panneaux voltaïques

et à l'utilisation de l'eau du lac. Par ailleurs, toutes les chaleurs produites par l'outil de production Schenk (fermentations, machines, matériel informatique, etc…) seront récupérées et réintroduites au sein du système énergétique du quartier. **La Cité du Vin répondra ainsi aux exigences de la Confédération 2050**.

Afin de servir ces engagements, le projet immobilier qui se développera dans le respect du plan de quartier initial a fait l'objet **d'une sélection rigoureuse et ambitieuse**. Il se composera d'environ 300 appartements, de surfaces commerciales et artisanales, de bureaux et d'affectations publiques,

Pour la Maison Schenk, l'enjeu principal était de **faire le choix d'un partenaire qui lui ressemble, qui partage ses valeurs et sa vision**, afin de concevoir un projet qui :

- soutient la transition écologique,
- place la vie de quartier au cœur de ses priorités,
- envisage « La Cité du Vin » comme un tout, cohérent, laissant ainsi à Schenk un avis considéré dans le choix du ou des architectes qui auront la charge de façonner ce quartier.

« La cité du vin est un quartier qui célèbre la vigne et les hommes, qui contribue au rayonnement de son territoire. »

Jean-Frédéric Luscher, architecte

HALTER, EXPERT EN DÉVELOPPEMENT DE SITES ET EN MARKETING IMMOBILIER.

Active sur le marché immobilier depuis 1918, Halter est aujourd'hui l'une des principales entreprises de construction et de prestations immobilières de Suisse.

Réflexion entrepreneuriale, responsabilité envers les collaborateurs, engagement en faveur de la société et de l'environnement ainsi que capacité d'investissement et d'innovation représentent autant de constantes au travers de l'histoire centenaire de l'entreprise.

Le principal atout d'Halter est d'être une entreprise complète. Ses 4 départements d'affaires tels que Business Development, Prestations globales, Développements et Rénovations assurent la conception et la réalisation de projets visant tous les types d'affectation et tous les volumes d'investissement.

HALTER, PIONNIER À ZURICH-OUEST

Dans les années 1990, en plein marasme du marché immobilier, Halter s'engage en faveur **d'un projet novateur, qui influencera durablement l'orientation stratégique de la société**. Avec le propriétaire foncier, Hardturm AG, Halter développe entre 1995 et 2001 le complexe d'habitation et commercial Limmatwest sur le site de l'ancienne fabrique de textile Schoeller und Co., dans le quartier industriel de Zurich.

Cette offensive urbanistique, réussie dans un no-man's land post-industriel, consacre sa réputation d'expert en développement de sites et en marketing immobilier. Le complexe Limmatwest s'impose depuis comme un objet de référence.

POUR LA CITÉ DU VIN À ROLLE, HALTER PARTAGE SON ENTHOUSIASME AVEC TROIS PARTENAIRES FINANCIERS SUISSES ET PRESTIGIEUX : HELVETIA, RAIFFEISEN ET PREVIS.

Ainsi, l'expertise et la fiabilité de la candidature d'Halter, associé à ces trois fonds à caractère institutionnel et dont les activités s'inscrivent dans le long terme, ont su convaincre les actionnaires et le Conseil d'administration de la Maison Schenk. Les investisseurs Helvetia Assurances SA, Raiffeisen CP et Previs Prévoyance, également de solides partenaires de développement immobilier, soutiennent l'exigence de qualité élevée dans le développement de la Cité du Vin et sont convaincus de l'orientation durable de ce quartier innovant.

« La Cité du Vin propose un urbanisme convaincant qui interagit avec l'environnement."

Maik Neuhaus, Directeur Général de Halter, Prestations Globales

Dans une continuité historique du site et vers une nouvelle urbanité,
Ensemble, Schenk et Halter créeront une identité commune, celle de LA CULTURE DU VIN :

- des volumes de proportions similaires,
- un jeu de dialogues entre pleins et vides,
- une maîtrise de la hauteur des constructions,
- les vues dégagées sur le coteau par les interstices entre les halles,
- une meilleure intégration des activités de production dans un quartier apaisé,
- la végétalisation de la rue et l'aménagement des espaces publics, notamment avec l'œnothèque qui sera un pôle d'attraction pour toute la région,
- un mélange d'utilisations qui s'enrichissent mutuellement ainsi que des logements de différents segments et pour tous les besoins.

Cette mise au concours de la parcelle immobilière de la Cité du Vin se clôture donc avec un tour de table d'une rare qualité. L'engagement des professionnels concernés pour cet aménagement moderne et attractif promet d'en faire un exemple d'urbanité renouvelée, au cœur de la métropole lémanique.

LES DATES CLÉS :

Mardi 2 novembre 2021:	signature de la vente de la parcelle sud
Printemps 2022 :	début de l'aménagement de la bretelle autoroutière
Avril 2022	début de travaux de la Cité du Vin
Printemps 2024 :	déménagement Schenk
Automne 2024 :	réception de la première vendange dans la nouvelle cave
Fin 2024 :	début de travaux sur la parcelle immobilière

VISUELS LIBRES DE DROITS :

PORTAIT DE GROUPE COMPLET AVEC DE GAUCHE À DROITE
@François Wavre - Lundi13

Jean-Frédéric Luscher, Architecte, Maison Schenk

Daniel Dufaux, Directeur général des Opération, Maison Schenk

Bernard Lukey, CEO, Maison Schenk

Maik Neuhaus, Directeur général, Halter, Prestations Globales

Balz Halter, Propriétaire et Président du CAD, Halter SA

François Schenk, Actionnaire, administrateur et ambassadeur de la Maison Schenk

Monique Pugnale, Syndique de la ville de Rolle

Till Lokai, Chef de projets Ouest, Projets immobiliers en Suisse, Helvetia Versicherungen

Beat Mäusli, Directeur Immobilier,Raiffeisen Pensionskasse

Christoph Stäger, Responsable Gestion du portefeuille immobilier et placement immeubles, Previs Prévoyance

LA CITÉ DU VIN, ROLLE, VUE NOCTURNE
©Domimages

CONTACTS PRESSE :

SCHENK HOLDING SA
Elisabeth de Pins
Mobile + 41 78 667 50 67
elisabeth@elisabeth-agency.com

HALTER SA
Nik Grubenmann
Mobile +41 79 799 01 52
nik.grubenmann@halter.ch

10000
RACER